



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/3771  
15 janvier 1957  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT DU PAKISTAN AU CONSEIL DE  
SECURITE

Conformément aux articles 14 et 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de signaler que le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a transmis, par lettre en date du 14 janvier 1957, une lettre signée du Premier Ministre du Pakistan en date du 3 janvier 1957 désignant M. Malik Firoz Khan Noon, Ministre des affaires étrangères du Pakistan, comme représentant du Pakistan au Conseil de sécurité pour les séances qui seront consacrées à la question Inde - Pakistan.

De l'avis du Secrétaire général, les pouvoirs provisoires que constituent ces deux lettres sont suffisants.

\*\*\*\*\*